

## 24eme congrés de l'UNION DEPARTEMENTALE FO de SAVOIE



Sommaire

1,50 €



Congrès UD 73

p. 3



Elections

p. 7



Réforme des retraites

p. 11

# FO Savoie - informations pratiques - agenda

## Réunions des Unions Locales : octobre 2019

Merci de bien vouloir noter les dates des prochaines réunions

**UL AIX-LES-BAINS**  
Mardi  
1er octobre  
à 18 heures

**UL ALBERTVILLE**  
Lundi  
14 octobre  
à 18 heures

**UL MOUTIERS**  
Jeudi  
3 octobre  
à 18 heures

**UL CHAMBERY**  
Lundi  
7 octobre  
à 17h30

**UL MONTMELIAN**  
Mercredi  
2 octobre  
à 18 heures

**UL ST JEAN-DE-MAURIENNE**  
Mercredi  
9 octobre  
à 18 heures

**UL MODANE**  
Vendredi  
4 octobre  
à 17h30  
CHANGEMENT D'ADRESSE

**UL PONT-DE-BEAUVOISIN**  
Jeudi  
10 octobre  
à 18 heures

**L'UL DE MODANE A CHANGE D'ADRESSE**  
Batiment des services techniques  
90 Rue de Polset 73500 Modane

### PERMANENCES JURIDIQUES



sur rendez-vous :  
**04 79 69 81 46**

### Savoie FO N° 144 - prix 1,50 € abonnement 3,50 €

Ont participé à la rédaction à l'illustration et à la relecture de ce numéro :

Laurence D'Introno  
Pierre Didio  
Joëlle Ferretti  
Pierre-Louis Ferretti  
Christian Florentin  
Renée Laurent  
Anne Laure Baillet



Photos droits réservés : FO, UD FO Savoie, pixabay.com (libre de droits)  
Les codes barres ont été créés avec le site [www.unitag.io/fr/qrcode](http://www.unitag.io/fr/qrcode)



Après 4 ans d'exercice du mandat que vous m'avez confié pour la plus haute responsabilité de l'Union Départementale FO de Savoie, pour la première fois, je présente à nos militants le rapport moral de nos activités syndicales qui ont animé ces années depuis le 20 novembre 2015.

Lors du dernier congrès, comme suggéré par mon prédécesseur dans le préambule de son rapport, une nouvelle équipe dirigeante de nos instances s'est mise en place. Une nouvelle organisation du travail syndical a pris naissance. L'équipe que vous aviez élue s'est efforcée d'appliquer les résolutions que nous avons alors votées tout en garantissant l'expression de chacun à chacune de nos réunions statutaires. Toutes nos décisions ont été le fruit de nos débats et du vote de nos instances. Il en sera de même pour ce congrès, qui saura s'enrichir de vos prises de parole au nom des structures qui vous ont mandatés.

Ce rapport est présenté au nom des

instances de l'UD de Savoie. Je tenais à souligner l'implication et le travail des camarades qui au rythme de nos réunions statutaires, Bureau, Commission Exécutive et Comités Généraux, ont su prendre les décisions en adéquation avec les principes de notre organisation, les valeurs que nous portons pour la défense des droits des travailleurs et les situations pour le moins insolites que nous avons rencontrées.

Pendant 4 ans, nous avons combattu le bouleversement de nos droits collectifs et individuels, autant pour la fonction publique que pour le secteur privé. Jamais dans l'histoire du monde ouvrier, nous n'avons subi de telles attaques qui n'ont qu'un seul objectif : faire des économies sur le dos des salariés en réduisant leurs droits et ceux du citoyen.

Notre congrès devra définir clairement nos positions qui s'inscriront dans l'orientation syndicale de la confédération générale du travail Force Ouvrière. Il nous faudra prépa-

rer, dans cette période importante que nous vivons, l'avenir que nous voulons donner à nos actions au service de nos adhérents et des salariés. C'est en toute confiance en vous, les militants de l'UD de Savoie, que je me présenterai pour la deuxième fois pour la fonction de secrétaire Général de l'Union Départementale.

Ce rapport n'a pas la prétention de résumer en quelques pages toute l'activité de l'Union Départementale des 4 années écoulées. Il va à l'essentiel, rappelant ce qui a été fait autour des grands dossiers et le soutien que nous avons apporté à nos syndicats.

Je vous en souhaite une bonne lecture. Vous en ferez ainsi l'objet de vos débats en assemblée avec vos adhérents pour préparer les éventuelles interventions du camarade mandaté à intervenir lors de cette journée du 15 novembre 2019 au Manège à Chambéry.



**BOITEAU Béatrice**



**GARINO Pierre**



**FALCOZ Gilles**



**ROCHAS Henri**



**MARCONCINI Christian**



**DELY Olivier**



**TISSERAND Pierre**



**RODRIGUES Pascal**



**ROBBESYN Nathalie**



**ROELANDTS Roger**



**LAURENT Renée**



**VUILLAUME Cécile**



Les scandaleuses fermeture des bureaux de poste !!!  
Toutes les restructurations engagées par la poste ont conduit à réduire le nombre de salariés ainsi que le nombre de bureaux de poste qui en conséquence condamnent l'accès au public.

Les choix et les difficultés stratégiques de Ferro-Pem vont conduire aux licenciements de nombreux salariés.

Un siècle de guerre nous ont permis de conquérir les droits dont nous usons collectivement et individuellement. Nous n'accepterons jamais la retraite voulu par E.MACRON qui réduira les pensions des futurs retraités et inévitablement celles des retraités actuels.

Il y a bien longtemps que nous assumons les soustractions de moyens dans nos EHPAD ajouté à cela la Loi de transformation de la Fonction Publique qui ouvre bien les démantèlement de la Fonction Publique Territoriale, dès à présent il faut s'inquiéter sur le devenir de nos retraites. De mon jeune âge je ne crois pas à la fatalité alors Luttons Ensemble.

**VEYRIER Yves**  
**Secrétaire Général**  
**de la Confédération FO**



**SANTÉ  
PRÉVOYANCE  
ÉPARGNE  
SERVICES FINANCIERS  
RETRAITE**

**Damien SEGUIN,**  
skipper du bateau  
Groupe APICIL,  
1<sup>er</sup> navigateur en  
situation de handicap  
au départ du  
Vendée Globe 2020

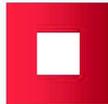
 @groupeapicilsports  
#GoDamien

**SE SAVOIR  
ENTOURÉ,  
ÇA PERMET DE  
SE DÉPASSER**

Nous nous engageons au quotidien à vous accompagner dans vos projets.  
Car nous savons que se savoir bien entouré est nécessaire pour avancer.  
Et ça change la vie !

**Protéger et servir depuis 80 ans**

**[groupe-apicil.com](https://groupe-apicil.com)**

 **GROUPE  
APICIL**

## La loi travail



Pendant près de 100 ans, les syndicats ont bataillé pour conquérir les droits dont nous profitons tous les jours, de toutes les attaques que les gouvernements successifs ont infligé aux travailleurs. La loi travail a détricoté une partie de ce que nous avons conquis des décennies durant.

Le 9 mars 2016, nous organisons une grande manifestation contre la loi travail. Ce sera la première d'une série de 15 mobilisations et manifestations dans le département de la Savoie. Une autre de ces manifestations s'est déroulée le 14 juin 2016 à Paris.

La dernière de ces manifestations s'est déroulée le 7 octobre 2016 sous les fenêtres du Centre de spectacle le Phare à Chambéry alors que la Ministre Myriam EL KHOMERi était venue promouvoir les parties de la loi qui concerne le contrat saisonnier. Ces articles du code du travail que les employeurs n'appliquent pratiquement pas, tellement il est simple de les contourner.

Le gouvernement a l'ambition d'inverser la hiérarchie des normes en dérogeant par des accords d'entreprises aux règles les plus favorables pour des salariés.

Par trois fois, le 1er Ministre décide d'utiliser la procédure du 49-3. Par ce moyen, il prive les parlementaires de débats. Le 21 juillet 2016, la Loi Travail est adoptée. Puis dans sa décision rendue le 4 août 2016, le Conseil

constitutionnel a validé l'essentiel des dispositions de la loi travail. Après sa promulgation, le texte a été publié au Journal officiel du 9 août 2016.

Aujourd'hui nous subissons les textes de ses articles.

Quelques dispositions qui ont réduit les droits des travailleurs :

Dérogée aux durées maximales du travail, la loi prévoit la possibilité pour une entreprise qui rencontre des difficultés de signer un « accord de maintien dans l'emploi » (également appelé « accord défensif ») dans lequel peuvent notamment être prévues des modifications de salaires ou de temps de travail. le texte prévoit aussi la possibilité de mettre en place un référendum d'entreprise à la demande des syndicats représentant moins de 30 % des salariés. L'accord sera validé s'il est approuvé par la moitié des suffrages exprimés par les salariés. Les syndicats, même majoritaires, ne pourront pas s'y opposer.

Actuellement, la rémunération des heures supplémentaires est majorée de 25 % pour les 8 premières heures et de 50 % pour les suivantes. Mais un accord peut prévoir une réduction de la majoration à 10 %

La loi instaure des plafonds indicatifs d'indemnités prud'homales, qui dépendent d'un barème.

Le texte supprime également la visite médicale d'embauche systématique. Les autres salariés ne passeront plus désormais qu'une visite "d'information et de prévention".

La loi permet aux entreprises d'ajuster, par accord majoritaire, leur organisation pour « préserver ou développer l'emploi ». L'accord majoritaire prime sur le contrat, y compris en matière de temps de travail. Le salaire mensuel ne peut pas être diminué mais d'autres éléments de rémunération (primes, etc.) peuvent être revus à la baisse ou supprimés.

Des millions de travailleurs ont participé à ces manifestations, mais le gouvernement est resté sourd et aveugle. Le combat continue à présent dans les entreprises pour empêcher ses régressions sociales de s'appliquer.

Dès juin 2017, aussitôt mis en place, la première calamité du gouvernement Macron a porté sur une nouvelle réforme du code du travail. Après la « Loi Travail », dont on attend toujours les « bienfaits » annoncés en supportant au quotidien les méfaits, Emmanuel Macron a essoré le code du travail par ordonnances ne laissant aucun espace à la négociation.

En théorie, nous avons préservé la Branche, dans les faits, on voit surgir, un peu partout des dérogations au code du travail. Sur la limite des

## La vie de l'union départementale

heures supplémentaires notamment dans le BTP. Ces accords d'entreprise fleurissent dans les petites entreprises là où les syndicats ne peuvent pas s'implanter et où il n'est pas très compliqué pour le patron de faire voter favorablement le personnel.

Dès le 28 août 2017, lors de la réunion de reprise des secrétaires des Unions Locales, l'Union Départementale s'est positionnée pour des actions et manifestations contre ces ordonnances. Comme 70% des Unions Départementales Force Ouvrière, l'UD de Savoie appelle ses militants à organiser la mobilisation.

Mobilisations interprofessionnelles et intersyndicales à Chambéry contre les ordonnances Macron.

le 12 Septembre

le 21 Septembre

le 16 Novembre

La loi s'articule autour de 3 blocs :

### Le Bloc n°1

Un bloc de domaines avec priorité donnée à l'accord de branche, anciennement 6 domaines (salaires minima, classifications, mutualisation des fonds de la formation professionnelle, prévoyance, égalité professionnelle, pénibilité).

### Le Bloc N°2

Un bloc de domaines avec possibilité



de verrouillage par la branche.

### Le Fameux bloc N°3

Pour tous les autres domaines, priorité est donnée à l'accord. Concernant la rémunération (primes d'ancienneté, de vacances, majoration pour travail de nuit, du dimanche, jours fériés, indemnités de licenciement, indemnités de départ à la retraite, etc.) Toutes ces garanties qui étaient préservées après 2004 ne le sont plus depuis le 1er Janvier 2018.

Dans toutes les entreprises dépourvues de délégués syndicaux, les ac-

cords peuvent être mis en place après référendum ou avec les élus du CSE. Il n'est plus nécessaire pour l'employeur de s'embarasser d'un syndicat qui le contraindrait à améliorer les conditions de travail et de rémunération des salariés.

Et là où il existe plusieurs syndicats d'entreprise, les ordonnances ouvrent la possibilité à un syndicat minoritaire à 30% de signer un accord après référendum décidé par l'employeur. Le seul obstacle possible à l'initiative patronale serait une opposition de l'unanimité des signataires... « La fête continue ».



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

## Année 2016

| ENTREPRISES               | %   | NOMBRE D'ÉLUS |
|---------------------------|-----|---------------|
| MERIBEL ALPINA            | 100 | 7             |
| LA SAUVEGARDE             | 33  | 5             |
| SAP LA PLAGNE             | 47  | 8             |
| VAL FRÉJUS                | 100 | 4             |
| JUGAND AUTO               | 100 | 2             |
| S3V COURCHEVEL            | 15  | 4             |
| EIFFAGE CONSTRUCTION      | 52  | 5             |
| PRODIPACT                 | 33  | 8             |
| PIANTONI                  | 100 | 3             |
| SPIE BATIGNOLLES          | 62  | 10            |
| TRANSBELLEDONNE           | 100 | 2             |
| TRANS PLUS SAVOIE         | 100 | 8             |
| SAVOIE MESSAGERIE EXPRESS | 100 | 2             |
| UES PANTHERA              | 30  | 6             |
| FAURE SAVOIE              | 30  | 2             |
| OCV                       | 14  | 4             |
| MILLET PAYSAGE            | 100 | 8             |
| MUTUELLE 73               | 26  | 1             |
| APEI                      | 15  | 2             |
| THERMES NATIONAUX AIX     | 58  | 10            |
| BMV TRANSPORT             | 78  | 4             |

## Année 2018

| ENTREPRISES         | %   | NOMBRE D'ÉLUS |
|---------------------|-----|---------------|
| SGTM                | 100 | 15            |
| SATVAC              | 100 | 2             |
| SAMSO               | 100 | 2             |
| MÉTAUX SPÉCIAUX     | 49  | 13            |
| LECLERC AIME        | 100 | 5             |
| MAISON SAINT BENOIT | 100 | 6             |
| THERMES BRIDES      | 100 | 16            |
| MAURO               | 100 | 4             |
| TEHCI               | 100 | 2             |
| HASBRO              | 100 | 12            |
| PARRACHE LA VANOISE | 100 | 1             |
| CARREFOUR BASSENS   | 100 | 10            |
| TRANS PLUS SAVOIE   | 100 | 7             |

## Année 2017

| ENTREPRISES              | %   | NOMBRE D'ÉLUS |
|--------------------------|-----|---------------|
| SOCLA                    | 58  | 3             |
| LABAZUR                  | 100 | 11            |
| RFF                      | 100 | 1             |
| APAJH                    | 100 | 7             |
| PISTES DE TIGNES         | 72  | 6             |
| CEGELEC                  | 100 | 10            |
| SEM MONTCENIS            | 100 | 7             |
| EIFFAGE TP               | 52  | 7             |
| TRANSDEV                 | 22  | 1             |
| SICA LES CIMES           | 100 | 2             |
| SEP                      | 100 | 3             |
| ASN                      | 51  | 5             |
| LBM MS_LABO CHAMBERY     | 100 | 5             |
| LA SASSON                | 38  | 6             |
| COOP. LAITIERE HAUTE MNE | 100 | 2             |



## Année 2019

| ENTREPRISES         | %   | NOMBRE D'ÉLUS |
|---------------------|-----|---------------|
| HAFNER              | 30  | 5             |
| MGA                 | 35  | 8             |
| MERIBEL ALPINA      | 55  | 6             |
| LES ARCS            | 52  | 8             |
| SAP LA PLAGNE       | 46  | 9             |
| VAL CENIS           | 100 | 6             |
| VAL FREJUS LA NORMA | 100 | 8             |
| ULOG SYSTEM U       | 12  | 2             |
| LA SAUVEGARDE       | 100 | 10            |
| PIANTONI            | 100 | 4             |
| FAURE STA           | 84  | 3             |
| TRANSVAOIE          |     | 1             |
| EUROPAC             | 36  | 12            |
| CEMOI               | 36  | 6             |
| S3V Courchevel      | 18  | 4             |
| Clos St Joseph      | 100 | 4             |

# Résultats des élections professionnelles de la fonction publique territoriale de 2018



FORCE OUVRIERE devient la 1ère organisation syndicale sur le département avec 36,59% (soit 179 voix de plus que la 2ème OS, la CGT).

En 2014, au niveau du Centre de Gestion de la Savoie, FORCE OUVRIERE était déjà à la 1ère place. Aujourd'hui, FO conforte sa 1ère place avec des résultats explosant à 44,43%.

Dans l'ensemble des CT du département, 71 sièges sur 152 ont été attribués à FO. En effet par rapport aux autres syndicats, FO a déposé le plus grand nombre de listes soit 29

listes sur 50 CT, à savoir que sur 10 d'entre elles, FO est la seule organisation syndicale présente.

Nous avons également déposé des listes pour la première fois dans de nouveaux CT sur : la communauté de commune de Yenne, Val de Guiers, EHPAD de la CHAMBRE.

Il est à noter aussi, les très bons résultats obtenus dans les grosses collectivités telles que GRAND LAC, GRAND CHAMBERY et AIX LES BAINS.

Le travail des militants FO est le fruit

d'un travail quotidien sur le terrain et le résultat de la réussite du plan d'action mené par le groupement départemental. Depuis janvier 2018, pour couvrir l'ensemble des collectivités du département, nos militants ont organisé, par secteur, une campagne d'affichage, de distribution de documents et organisé des réunions d'informations sur tout le département.

Notre fédération a fourni les outils nécessaires pour une bonne préparation en mettant à disposition tracts, livrets carrières, affiches, etc.....un grand merci.

## Résultats obtenus au Comité Technique du CDG et aux Comités Techniques des collectivités affiliées obligatoirement

|                              | Inscrits     | Sièges à pourvoir | Exprimés    | FO<br>Voix  | FO<br>Sièges | CGT<br>Voix | CGT<br>Sièges | CFDT<br>Voix | CFDT<br>Sièges |
|------------------------------|--------------|-------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|---------------|--------------|----------------|
| CT Collectivités + 50 agents | 10346        | 145               | 5081        | 1814        | 68           | 1764        | 45            | 860          | 32             |
| CDG 73                       | 3021         | 7                 | 1581        | 624         | 3            | 495         | 2             | 462          | 2              |
| <b>TOTAUX Département 73</b> | <b>13367</b> | <b>152</b>        | <b>6662</b> | <b>2438</b> | <b>71</b>    | <b>2259</b> | <b>47</b>     | <b>1322</b>  | <b>34</b>      |

| Scrutin | Inscrits | Votants | Nuls | Suffrages exprimés | CFDT | CGC | CGT  | FAFPT | FO   | SUD | UNSA | SAFPT | Divers |
|---------|----------|---------|------|--------------------|------|-----|------|-------|------|-----|------|-------|--------|
| CT      | 13367    | 7074    | 412  | 6662               | 1322 | 53  | 2259 | 79    | 2438 | 74  | 212  | 53    | 172    |
| Total   | 13367    | 7074    | 412  | 6662               | 1322 | 53  | 2259 | 79    | 2438 | 74  | 212  | 53    | 172    |

## RESULTATS ÉLECTIONS F.P Savoie HOSPITALIERS - déc. 2018

| CFDT |        | CGT  |        | CGT-FO |        | FO<br>3 |
|------|--------|------|--------|--------|--------|---------|
| SVE  | Score  | SVE  | Score  | SVE    | Score  |         |
| 993  | 33,27% | 1350 | 45,23% | 637    | 21,34% |         |

## RESULTATS ÉLECTIONS F.P Savoie D'ETAT - déc. 2018

| CFDT  |       | CGT |        | CGT-FO |        | FO<br>1 |
|-------|-------|-----|--------|--------|--------|---------|
| SVE   | Score | SVE | Score  | SVE    | Score  |         |
| 118,6 | 5,79% | 321 | 15,67% | 381    | 18,59% |         |

## RESULTATS ÉLECTIONS F.P Savoie L'ENSEIGNEMENT- déc. 2018

| UNSA |        | FSU |        | CGT-FO |       | FO<br>3 |
|------|--------|-----|--------|--------|-------|---------|
| SVE  | Score  | SVE | Score  | SVE    | Score |         |
| 1017 | 35,32% | 980 | 34,04% | 249    | 8,65% |         |

## RESULTATS ÉLECTIONS F.P Savoie LES FINANCES- déc. 2018

| Solidaires |        | CGT |        | CGT-FO |        | FO<br>3 |
|------------|--------|-----|--------|--------|--------|---------|
| SVE        | Score  | SVE | Score  | SVE    | Score  |         |
| 191        | 38,90% | 133 | 27,09% | 87     | 17,72% |         |

## RESULTATS ÉLECTIONS Savoie Le courrier - déc. 2018

| CFDT |        | CGT |        | CGT-FO |        | FO<br>1 |
|------|--------|-----|--------|--------|--------|---------|
| SVE  | Score  | SVE | Score  | SVE    | Score  |         |
| 79   | 18,81% | 64  | 15,24% | 171    | 40,71% |         |

## GRUPE AÉSIO, DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

Votre contact :

Isabelle GONINET  
isabelle.goninet@  
aesio.fr  
04 70 30 84 52 -  
06 21 02 82 66



Le Groupe AÉSIO, **partenaire de l'UD FO 73**, est composé des mutuelles Adréa, Apréva, Eovi Mcd et propose des avantages et services concrets aux salariés :

... **Un service de proximité** avec un réseau de près de 360 agences réparties sur l'ensemble du territoire.

... **Un service tiers-payant intégral** grâce aux nombreux accords conclus sur l'ensemble du territoire.

... **Un espace sécurisé** pour consulter vos remboursements et effectuer des démarches en ligne.

... **Un réseau de soins KALIVIA** pour bénéficier d'équipements optiques et auditifs au meilleur rapport qualité/prix mais également d'un réseau de près de 400 ostéopathes sélectionnés pour la qualité de leur pratique professionnelle.

... **Un service d'assistance** composé d'une offre sociale pouvant être renforcée en cas de pathologies lourdes, d'hospitalisation et d'immobilisation, d'aide au retour à l'emploi ainsi que pour les salariés aidants.

... **Un service de consultation à distance** pour toute question médicale avec un médecin généraliste ou spécialiste, en toute sécurité et confidentialité.

... **Un service de prévention** pour participer à des actions de santé publique et santé au travail.

... **Un fonds d'action sociale** pour des salariés en situation sociale et financière difficile.



### GRUPE MUTUALISTE LEADER EN ASSURANCES DE PERSONNES

Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 821 965 241 - Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n° 16006968. Informations disponibles sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Document non contractuel à caractère publicitaire.



Merci de compléter cette fiche pour  
tout nouvel adhérent

**BULLETIN D'ADHESION**

A retourner à : UD FO SAVOIE—BP 50423—73004 CHAMBERY CEDEX ☎ 04.79.69.24.87 Fax : 04.79.69.81.40

Mr  Mme  Mlle  Nom : ..... Prénom : .....

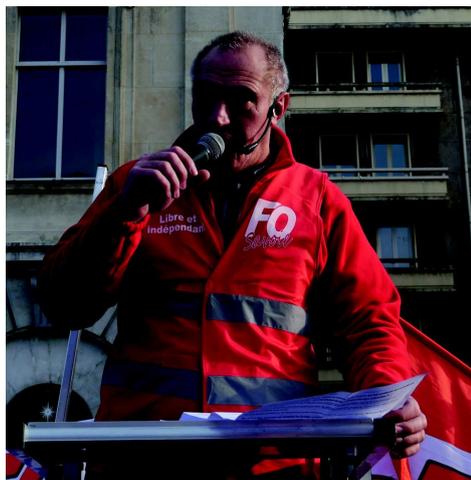
Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ personnel ..... Mail : .....@.....

## Nos actions

# Réforme des retraites



Le gouvernement, sous prétexte d'égalité de traitement veut nous imposer sa retraite par point. Il veut nous imposer, à nous et les générations futures, un nouveau calcul des retraites dont le seul objectif est de faire des économies sur le dos des travailleurs devenus vieux, et fatigués.

Ne nous laissons pas enfumer par les choix de ce gouvernement et encore moins par ses annonces qui tente à déminer le terrain.

Il y a un an, on nous expliquait...

Qu'il n'y aurait aucun problème financier sur les retraites.

Il y a six mois...un petit problème.

Et Là, au moment où il a une mobilisation des salariés pour défendre leurs retraites, d'un seul coup, c'est la catastrophe financière. On nous annonce entre 8 et 17 milliards de déficit...Un vrai RATEAU.

Alors, Il parait que notre système est l'un des plus redistributif d'Europe...Et bien temps mieux. C'est aux autres pays de s'aligner sur nos systèmes, et non le contraire.

Malgré ce constat la retraite moyenne en France n'est que de 1490 euros en moyenne et d'à peine plus de 1000 euros pour les femmes. 40% d'écart au détriment de celles qui nous mettent au monde.

Macron nous explique que les femmes seront mieux traitées par cette retraite par point. Alors, je ne vois pas comment on peut régler les effets si on ne

s'attaque pas aux causes. Les causes se sont le travail à temps partiel subit beaucoup plus par les femmes. C'est le congé parental pour lequel il n'y a pas de cotisation, se sont les écarts de salaires aux mêmes postes. C'est à cela, qu'il faut qu'on s'attaque.

Macron montre du doigt les régimes spéciaux et les fonctionnaires comme des nanties. Ne nous méprenons pas !.....Ce sont des prétextes.

Mes camarades du privé le savent. Dans certaines entreprises nous avons obtenu le 13eme mois, dans d'autres une prime de vacance. Faudrait-il leurs supprimer puisque nous ne l'avons pas obtenu nous-même ? Les régimes spéciaux ont une histoire. Ils ont obtenu dans leur secteur d'activités ce que le plus grand nombre n'a jamais pu contracter ailleurs.

Alors faudrait-il que l'on tonde tout le monde au motif que je n'ai plus de cheveux ?

En fait, les régimes spéciaux ne représentent que 2% du montant total des retraites. Et on veut remettre en cause 98% du système ! On nous enfume !

Pour le privé, en tenant compte de la moyenne des 25 meilleures années on écarte les 17 pourries, celles où nous avons traversé les épreuves de la vie.

Pour le public en tenant compte de 75% de l'Indice brut des 6 derniers mois...On minore l'impact des faibles salaires, lié entre autres au gel du point d'indice et des primes dont on ne tient pratiquement pas compte. Et encore, lorsqu'elles existent.

Comment, le gouvernement, peut-il nous faire croire qu'un système qui prend en compte toute la carrière...va maintenir le niveau de nos retraites ?

D'autant plus qu'il annonce qu'il veut bloquer le montant versé des retraites à 14% du Produit Intérieur Brut.

Si la dimension du gâteau est fixe et que le nombre de retraité augmente, la part de chacun ne peut que se réduire.

Mais en réalité je vous le dis :

Il n'y a aucun problème de financement des retraites et aucune urgence à la réforme ! Et je vous le prouve !

Est-ce que vous savez que nos systèmes de retraites ont des réserves ?

71 milliards d'euros pour

24 Milliards pour celle des professions libérales

5 milliards pour La réserve de la Banque de France

17 Milliards pour celle des indépendants (RSI)

8 milliards pour celle des contractuels de la fonction publique (Ircantec)

36 milliards dans les fonds de réserve des retraites.

Soit, fin 2017, un pactole total sur lequel le gouvernement veut faire main basse, de ... 161 milliards d'euros.



Nos actions

## Première grève Interprofessionnelle Intersyndicale



Mais les militants des syndicats ne peuvent assumer seuls la mobilisation, tous les travailleurs doivent nous rejoindre parce qu'avec ce régime universel nous serons TOUS PERDANTS.



Le 16 mars 2019 le solde des cotisations perçues et des pensions versées s'établissait à 2 Milliards d'Euros de déficit. En d'autres termes nous avons devant nous 80 ans pour décider de l'avenir de nos retraites.

Mais je vous l'ai dit, Il n'y a aucun problème de financement.

En 1996 avait été mis en place une caisse d'amortissement de la dette sociale, par la CSG et la CRDS, qui a généré

24 milliards par an et cela jusqu'en 2024. Cela veut dire qu'à partir de 2025 nous aurons 24 milliards de cotisations disponibles qui effacerons les pires prédictions du Conseil d'Orientation des Retraites.

Mes Camardes il n'y a pas de problème de financement des retraites.

Il y a juste un gouvernement qui veut diriger par la verticalité de ses décisions et faire crever son peuple.

Aujourd'hui dans la rue et demain on continu, oui on continu, jusqu'à ce que le gouvernement recule.



ALORS, Oui à plus de justice sociale  
et  
Non au régime unique par point.

# Union départementale des retraités de Savoie



L'UDR partage les revendications de la Confédération Force Ouvrière définies par ses congrès et ses CCN dans lesquelles se sont inscrites toutes les résolutions et les actions revendicatives de l'UCR-FO pour la défense des Droits des retraités.

Plus que jamais l'UDR est utile, nécessaire, indispensable pour la poursuite du combat des retraités.

La retraite est un droit, acquis par des cotisations !

La retraite n'est pas une aide sociale d'assistance !

Merci, aux Présidents de l'UDR qui m'ont précédée, Yves Buttolo, Robert Nardo...

Merci également aux différents membres des bureaux qui depuis des années se réunissent régulièrement afin d'organiser la résistance des retraités et qui ont permis la constitution, le développement et le renforcement de l'UDR !

Merci, à Pierre DIDIO, Secrétaire Départemental, pour le soutien et l'aide qu'il apporte à l'UDR,

Merci, aux secrétaires qui aident et dépannent les retraités de l'UDR, à tous les adhérents de l'UDR qui manifestent pour défendre les conquêtes sociales.

Nous avons regretté et accompagné nos camarades décédés depuis 2015 : Charles Réraldi, Ramel Roger, Aimé Gordon, Pierre Chambet, Daniel Burdin et dernièrement Madeleine Martin.

Nous avons salué les 90 ans de notre camarade André Perrier pour sa fidélité à FO, sa participation assidue à nos travaux.

Ni nantis ni privilégiés, les retraités condamnent avec vigueur la politique d'austérité budgétaire qui leur est imposée et les atteint au quotidien. Ils refusent de devenir une variante d'ajustement afin de faire baisser le produit des pensions à 11% du PIB (actuellement 13.8%) alors que ja-

mais dans notre pays les actionnaires n'ont touché autant d'argent (51 milliards de dollars, + 5.1%) alors que 10% des retraités sont pauvres, 1.2 million en perte d'autonomie, 36% ont des difficultés pour assurer leurs soins. Pourquoi, après avoir été salariés, les retraités, ont-ils tous besoin de l'UDR ?

Le budget des retraites est le plus important de la protection sociale en France, selon le site « vie publique ». Les retraites représentent 45.6% du total des prestations en 2013 et un budget de 294 milliards. Comparé au budget de l'Etat 386 milliards ....

Cela est devenu insupportable pour les spéculateurs qui ne peuvent pas boursicoter sur ce salaire différé à l'abri dans les caisses de l'URSSAF. C'est cette situation particulière en Europe qui fait que la pauvreté dans les pays de l'OCDE est plus importante qu'en France.

Les attaques :

En 25 ans, le nombre de contre-réformes a eu pour effet de diminuer les pensions, d'allonger le nombre de trimestres nécessaires en faisant reculer l'âge de demande de la pension (63,4 ans actuellement contre 60 ans pour le privé, 55 dans certains régimes spéciaux...).

Depuis le dernier congrès de 2015, les retraités, comme les salariés, ont subi une politique antisociale d'une gravité sans précédent menée par les différents gouvernements, avec aggravation par le gouvernement Macron.



# AFOC

## Les permanences



Christian Florentin

Un problème de consommation, de logement ?

Sur RDV

04 79 69 24 87  
04 79 69 23 40



[afoc.chambery@free.fr](mailto:afoc.chambery@free.fr)



## Consommation

# DÉFENDRE LES CONSOMMATEURS ET LES LOCATAIRES



Les salariés, qui par leur travail, produisent l'essentiel de la richesse de l'économie mondiale, ont dès l'origine du capitalisme, cherché à s'organiser collectivement pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Ainsi, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont constitué des Bourses du Travail et des syndicats pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux en combattant pour un Code du Travail, visant à limiter l'exploitation patronale. En France, c'est en 1884 que la loi reconnaît le droit syndical.

Mais le salarié n'est pas seulement un producteur, c'est aussi un consommateur. Comme tout consommateur, il a besoin de pouvoir se défendre, individuellement et collectivement, pour faire face à des pratiques commerciales abusives, voire relevant de l'escroquerie. Peu à peu se sont créées des associations de défense du consommateur, obtenant à travers un Code de la Consommation des droits substantiels pour les consommateurs. Dans cet objectif, Force Ouvrière a fondé l'AFOC en 1974.

Par son dynamisme, l'engagement de ses militants, pour la plupart riches déjà d'un passé de responsables syndicaux, l'AFOC, bien qu'elle soit la dernière-née des associations de consommateurs, est devenue un acteur incontournable dans la défense du consommateur et du logement social, une des rares associations engagées dans ces deux domaines. En 2011, l'AFOC a été la première association de consommateurs à recevoir le « super agrément » de l'Etat, agrément renouvelé depuis sans discontinuer. C'est la reconnaissance nationale de l'AFOC et de ses structures départementales pour sa représentativité, son engagement quotidien en faveur des consommateurs et des locataires. C'est aussi la reconnaissance que l'AFOC, au vu de son statut d'association loi 1901, assume pleinement son autonomie financière et de fonctionnement. Et si elle intéresse d'abord les syndiqués FO, qui sont la majorité de ses adhérents, elle est au service de tous les consommateurs qui

s'adressent à elles et y adhèrent.

L'équipe de l'AFOC SAVOIE

L'AFOC 73 reçoit l'agrément de l'AFOC nationale pour la représenter au niveau départemental. L'assemblée générale annuelle, composée des représentants des adhérents syndiqués Force Ouvrière de la Savoie, des membres du conseil d'administration et des représentants des adhérents AFOC non syndiqués, examine et vote les rapports d'activité et financier de l'année écoulée. Tous les trois ans, elle renouvelle le Conseil d'administration.

Entre deux assemblées générales, plus d'une trentaine de camarades s'investissent dans le fonctionnement de l'AFOC. Parmi eux, un bon nombre de retraités, mais aussi des actifs. Pendant la campagne électorale de septembre à décembre 2018, pour les élections des représentants des locataires H.L.M., on a pu compter sur une quarantaine de camarades pour chercher des candidats, assumer les diffusions dans les immeubles, coller les affiches, sans compter ceux qui ont fait voter leurs proches et leurs connaissances, locataires d'un office HLM.

Et, au quotidien, L'AFOC de Savoie est dirigée par un Conseil d'administration. Si les statuts limitent à 18 le nombre de membres du C.A., la plupart du temps, les réunions de bureau et du CA sont élargies aux camarades intéressés par certains points de l'ordre du jour.

La composition actuelle du C.A. est la suivante :

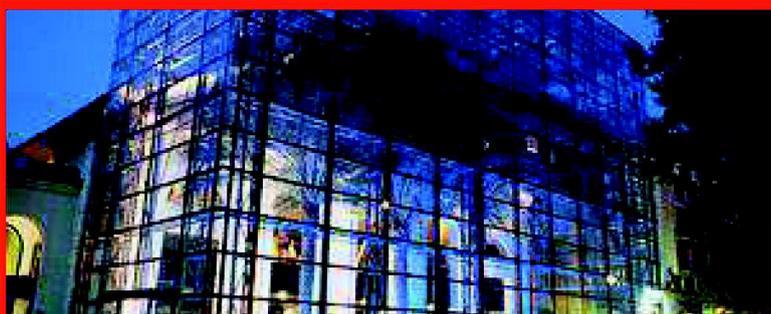
Président : Henri Rochas  
Vice-Président : Bernard Brenner  
Secrétaire Général : Christian Florentin  
Trésorier : Daniel Guillot  
Trésorier adjoint : Frédéric Exertier

Administrateurs  
Claudine Denier ; Marc Bourdon ; Pierre Didio ;  
Françoise Brunet ; Daniel Bruyère ; Guy Filsnoël ; Nadège Goût ; Pierre Herbin ; Jean Humbert ; Renée Laurent ; Marc Michelland ; Joseph Scatigno ; Alain Vareyon.  
Ajoutons que depuis 2007, l'AFOC Savoie a un élu au C.A. de l'AFOC nationale. Notre secrétaire général y a siégé 12 ans, il passera le relais le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

*Lorsque l'on a un droit,  
on ne demande rien à personne...*

*On le fait respecter.*

Marc BLONDEL



**LE MANEGE**  
CENTRE DE CONGRES



proposer  
construire **agir**  
débatte  
réformer adhérer  
**défendre**  
aider fédérer  
revendiquer  
négociier  
soutenir  
**militer**  
améliorer  
soutenir  
proposer  
construire **agir**  
s'engager  
débatte  
réformer adhérer  
rassembler  
**défendre**  
aider fédérer  
revendiquer  
négociier  
soutenir  
**militer**